

1. *Débitrice: Zuttion S.A. en liquidation concordataire.* -, 2036 **Cormondrèche**
2. *Remarques:* propriétaire des biens-fonds no 4121, 4122 et 4755 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche
Vente de trois parcelles a bâtir
Date et lieu de l'enchère: mercredi 28 août 2002, à 10 h. à Peseux NE, maison communale, rue Ernest-Roulet 2 (salle du Conseil général)
Cadastre de Corcelles-Cormondrèche
Bien-fonds no 4121, plan folio 33, A Préal
2'186 m2 verger, plan no 12453 237/1987, provenance: 4098, 31.03.1995 Réq. 605
Bien-fonds no 4122, plan folio 33, A Préal
5'481 m2, place-jardin, plan no 12453 237/1987, provenance: 4098, 4099, 31.03.1995 Réq. 605
Bien-fonds no 4755
Plan folio 33, Les Niclaudes
1'505 m2 place-jardin, plan no 14093/163b/1997 2365/1997, provenance: 4058, 31.03.1995 Réq. 605
Estimations cadastrales:
- bien-fonds no 4121: CHF 194'000.- (1995)
- bien-fonds no 4122: CHF 318'000.- (1995)
- bien-fonds no 4755: CHF 143'000.- (1997)
Estimation de l'expert (2001/2): CHF 500'000.- pour les trois parcelles
En cas de vente séparée:
- bien-fonds no 4121: CHF 48'000.-
- bien-fonds no 4122: CHF 264'000.-
- bien-fonds no 4755: CHF 33'000.-
Il s'agit de trois parcelles de terrain en zone de construction contiguë, en zone d'habitat groupé selon le règlement d'aménagement communal du 25 octobre 1995.
Avec l'accord des créanciers hypothécaires, il sera fait application de l'art. 108 ORFI prévoyant que les immeubles donnés en gage séparément peuvent être vendus en bloc ou par lots lorsqu'ils constituent une unité économique qui ne peut être démembrée sans forte diminution de valeur.
La mise aux enchères aura lieu dans un premier temps par mises à prix séparé pour chaque immeuble, puis une mise à prix en bloc des trois immeubles sera effectuée.
Dépôt des conditions de vente comprenant l'état des charges et le rapport de l'expert: 26 juillet 2002.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) et d'un passeport ou carte d'identité et, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du Commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la Loi fédérale du 16 décembre 1983, révisée le 1er octobre 1997. Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visites: Sur rendez-vous auprès de l'Etude Christian Junod, notaire à Peseux.
Renseignements: Me Christian Junod, pl. de la Fontaine 4, 2034 Peseux (032 737 73 77).

Christian Junod, notaire
2034 Peuseux/Neuchâtel

(00578206)